

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2010)
Heft: 1854

Artikel: La formation, seule réponse efficace contre le chômage : plutôt que de remettre en cause la libre circulation avec l'UE en oubliant ses bénéfices, il serait plus efficace d'investir sur la main-d'œuvre potentielle

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en permettant de mieux faire connaître ses thèses et d'accroître son score de quelques précieux pourcents.

Plusieurs tentatives d'imposer plus de transparence ont échoué devant le Parlement. La Suisse reste d'ailleurs un des seuls Etats démocratiques qui ne se soit pas doté d'une loi, si on excepte les dispositions adoptées par les cantons de Genève et du Tessin (DP 1786). La transparence rencontre en effet une opposition résolue de la part des partis bourgeois. Ces derniers reconnaissent qu'ils perdraient une partie de leurs bailleurs de fonds si l'anonymat n'était plus garanti. Mais des règles transparentes se heurteraient aussi à d'autres limites, car il sera toujours possible de les contourner. Si tous les dons de 1'000 francs et plus devaient être publiés, nul doute que se multiplieraient les dons à hauteur de 999 francs. Si les partis devaient présenter officiellement leurs comptes, on assisterait à une multiplication des comités de soutien direct aux candidats. Et quid des jeux comptables permettant des sur-facturation ou des sous-facturation ou la mise à disposition du personnel d'une entreprise en faveur de la campagne d'un

parti? La solution d'un financement public des partis politiques ne doit pas non plus être attendue à court terme; elle se heurte pour l'instant à une majorité de l'électorat. Elle pourrait aussi introduire des distorsions.

La forte croissance des sommes investies en politique devrait toutefois inciter à l'action. Cette évolution conduit à des campagnes à l'américaine très personnalisées et mettant en scène les candidats comme des marques publicitaires en s'appuyant sur des slogans de plus en plus simplificateurs. On s'éloigne ainsi des valeurs de la démocratie et du débat argumenté. Il faudrait encore prendre en compte les risques de dérive des autres partis qui devront tout tenter pour régater avec l'UDC dans cette nouvelle manière de faire de la politique.

Sans être naïf, car les règles peuvent toujours être contournées, il convient de ne pas décourager par avance toute tentative d'assurer une compétition équitable. Des solutions mériteraient d'être sérieusement explorées pour fixer des «règles du jeu» plus justes. S'il est difficile d'aboutir à une transparence des

comptes ou à un financement équitable, il est en revanche imaginable d'assurer l'égalité de traitement dans un certain nombre de domaines bien délimités. Ainsi, il serait tout à fait possible de mettre en place des mesures assurant une présence égale dans l'affichage public et la publication d'encarts dans les journaux, en tenant compte des divers soutiens de comités extérieurs aux partis. Dans ces deux cas, un contrôle pourrait facilement être mis en place: à défaut de contrôler les sommes investies, on pourrait ici en contrôler partiellement l'usage. De plus, une limitation de la propagande de ce genre serait une bonne façon d'inverser une tendance à la surenchère dans le marketing politique. Un organe indépendant pourrait être mis au service des cantons et de la Confédération pour assurer les évaluations nécessaires.

Au delà de la publicité politique, un des enjeux fondamentaux de la campagne à venir reste l'extraordinaire médiatisation que l'UDC a si bien réussi à orchestrer. Sur ce terrain, les autres partis ont encore bien des progrès à faire pour intéresser les médias.

La formation, seule réponse efficace contre le chômage

Plutôt que de remettre en cause la libre circulation avec l'UE en oubliant ses bénéfices, il serait plus efficace d'investir sur la main-d'œuvre potentielle

Jean-Daniel Delley (22 janvier 2010)

Le taux de chômage continue de progresser. En moyenne annuelle, il atteindra 5,2% en 2010 selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco). La faute à

la libre circulation des personnes tonne l'UDC, pour qui tout accord avec l'Union européenne fait figure d'épouvantail. Et le parti du

splendide isolement d'exiger la dénonciation de cet accord, sans évoquer bien sûr les avantages que procure à la Suisse un marché du travail

libéralisé et les dégâts que provoquerait une rupture unilatérale.

Il est vrai que les autorités ont tout à la fois sous-estimé l'attractivité de notre pays pour les travailleurs européens – 6'000 immigrants chaque mois, en baisse de 25% depuis l'éclatement de la crise – et surestimé l'impact de cette crise sur le retour dans les pays d'origine. Par ailleurs, en 2009, le Conseil fédéral a renoncé à faire usage de la clause de sauvegarde qui lui aurait permis de limiter cette immigration, une possibilité qui ne se représentera plus d'ici 2014, date d'expiration de cette disposition: en effet, il faudrait que le nombre d'autorisations de séjour dépasse de 10% la moyenne de celles délivrées au cours des trois dernières années.

Reste que la libre circulation a dopé l'économie helvétique et par conséquent le marché du travail: 35'000 actifs supplémentaires entre 2005 et 2008. Alors qu'on craignait un

afflux de travailleurs non qualifiés roumains et bulgares, ce sont majoritairement des ressortissants européens bien formés qui sont venus. Avant 1990, plus de la moitié des immigrés ne disposaient pas d'une formation professionnelle et 20% seulement avaient suivi une filière académique. Aujourd'hui, le rapport est inversé. Comme le rappelle l'économiste bâlois Georges Sheldon (*Tages Anzeiger*, 18 janvier 2010), les besoins des entreprises en personnel qualifié ont profondément changé à cause de la délocalisation des activités à faible valeur ajoutée et des progrès technologiques. Ou les entreprises, en particulier dans l'hôtellerie-restauration, ont remplacé leur main-d'œuvre peu qualifiée par des migrants européens mieux formés. Rendre plus difficile le recours à cette nouvelle immigration aurait des conséquences négatives sur l'activité économique et n'améliorerait en rien la situation des chômeurs.

Ces travailleurs étrangers sans formation constituent aujourd'hui le gros du contingent de chômeurs. Et cette tendance va perdurer puisque 20% des enfants d'immigrés terminent leur scolarité sans formation professionnelle. Nous payons maintenant le prix d'une politique d'immigration trop longtemps centrée sur une main-d'œuvre bon marché. Ce prix, certains veulent le faire payer aux chômeurs qui pèsent sur les comptes de l'assurance-chômage et de l'aide sociale. Mais le temps n'est plus où l'on pouvait renvoyer sans problème les travailleurs dans leur pays. La libre circulation crée des droits, à juste titre. la solution ne réside pas dans un protectionnisme appliqué au marché du travail. Elle passe par une offensive massive dans la formation en faveur des personnes non qualifiées, Suisses aussi bien qu'étrangers, une dépense qui constituerait en fait un réel investissement.